

Numéro spécial

# VAL D'YERRES DE SEINE magazine

Le magazine de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine

Dans ce numéro  
**LA NOUVELLE**  
agglomération





**Nicolas DUPONT-AIGNAN**  
Président de la Communauté  
d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine

Nous nous sommes battus pour que notre collectivité reste un territoire à taille humaine qui privilégie l'intérêt général à la technocratie parisienne.

**- Pourquoi cette nouvelle agglomération a-t-elle été créée ?**

**N.Dupont-Aignan :** Le gouvernement Valls avait décidé une réforme territoriale qui modifiait l'organisation de l'Île-de-France en obligeant les Communautés d'Agglomération qui ne se situaient pas dans le Grand Paris, soit à le rejoindre, soit à se regrouper.

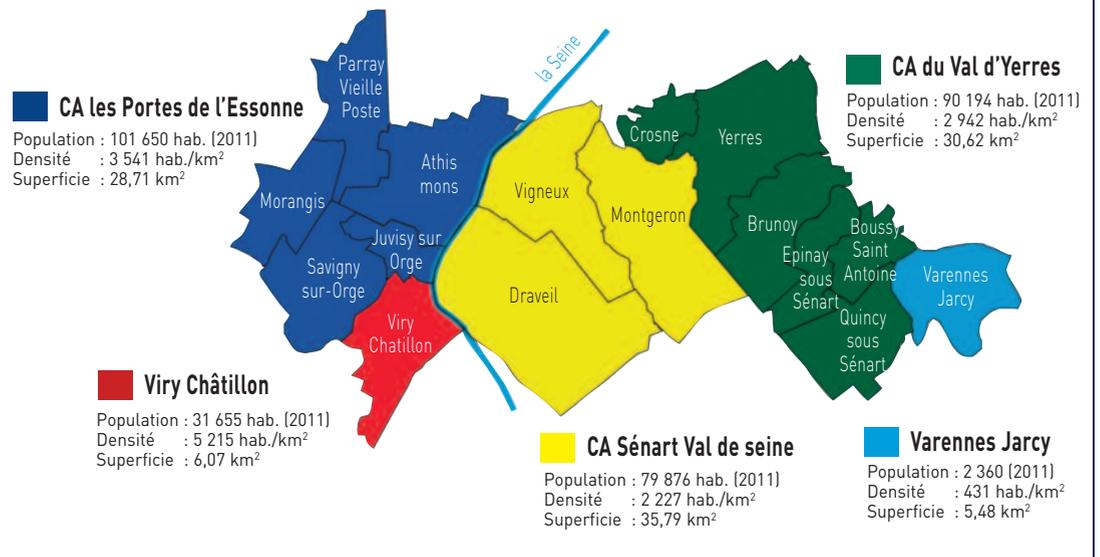
Nous avons obtenu une première victoire en refusant le projet initial de l'État qui voulait unir l'ex Val d'Yerres et l'ex Sénart Val de Seine à la fois aux Portes de l'Essonne, à Viry-Châtillon, et à Varennes Jarcy, soit plus de 300 000 habitants sur un territoire immense !

Il est évident que les collectivités territo-

**N.Dupont-Aignan :** Je ne regrette pas le choix courageux que nous avons fait en refusant de rejoindre le Grand Paris. On voit déjà les conséquences catastrophiques pour les communes qui ont cédé aux fausses promesses du gouvernement.

Le nouveau Conseil du Grand Paris est une machine technocratique qui réunit plus de 350 élus. A ce conseil, une commune comme Crosne ou Boussy n'aurait eu qu'un seul représentant. Face à Paris, aux très grandes communes des Hauts-de-Seine ou de Seine-Saint-Denis, les élections n'auraient plus servi à rien ! Comment accepter que nos Conseils Municipaux soient dépossédés de compétences essentielles à notre vie quotidienne, comme l'urbanisme et la fiscalité ?

**LE PROJET INITIAL DE L'ÉTAT : un gigantisme aveugle !**



riales doivent réaliser des économies, et je comprends que l'État veuille limiter le nombre d'agglomérations. Cependant pour que les économies d'échelle soient réelles, il faut que ces fusions soient cohérentes, sinon elles peuvent finalement coûter plus cher aux contribuables !

**- Étant limitrophe de la Métropole du Grand Paris, n'aurait-il pas fallu le rejoindre ?**

**- Comment avez-vous obtenu que le périmètre de la nouvelle Agglomération se limite aux ex Val d'Yerres et Sénart Val de Seine ?**

**N.Dupont-Aignan :** Tous les élus se sont mobilisés auprès des services de l'État. La loi imposait un seuil minimal de 200 000 habitants aux nouvelles agglomérations qui devaient être créées. Cependant, une disposition prévoyait que des collectivités légè-

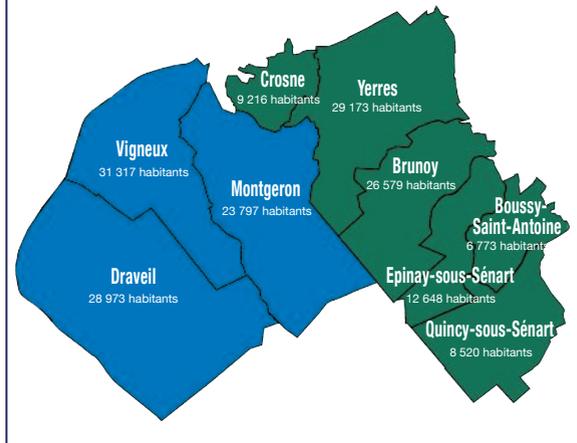
N° spécial - avril 2016  
Le Val d'Yerres Val de Seine Magazine  
Directeur de la publication : Jean-Philippe Tanguy  
Rédacteur en chef : Antoine Valton  
Rédaction : Dominique Hatton, Martine Médaille  
Photographies : Martine Médaille  
Conception graphique : Stéphane Mélard - Véronique Salon  
Nombre d'exemplaires : 70 000  
Dépôt légal : 6665P  
Fabrication et impression : Imprim plus - 91560 Crosne  
Tél. : 01 69 49 26 32  
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement par un imprimeur agréé

rement en dessous de ce seuil pouvaient obtenir une dérogation si le projet correspondait à un vrai bassin de vie.

mité et de qualité au meilleur coût. D'ores et déjà, tous les habitants des neuf communes réunies peuvent accéder pour le même prix à des services comme les spectacles par exemple.

boursement, les équipements des communes de l'ancien Val de Seine seront améliorés et équilibrés.

**NOTRE NOUVELLE AGGLO :  
un bassin de vie à taille humaine**



En tant que parlementaires, Romain Colas, député-maire de Boussy et moi-même avons pu notamment défendre notre juste cause auprès du Premier Ministre, et nous avons remporté cet arbitrage de bon sens.

**- Vous venez d'être élu Président de la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres Val de Seine, quelle vision avez-vous pour notre territoire ?**

**N.Dupont-Aignan :** Je tiens d'abord à remercier les maires et les Conseillers Communautaires de Brunoy, Boussy-Saint-Antoine, Crosne, Draveil, Epinay-sous-Sénart, Montgeron, Quincy-sous-Sénart, Vigneux-sur-Seine et Yerres de leur confiance.

Je crois en un périmètre, une méthode et un projet.

*Un périmètre :* le bassin de vie et d'emplois que nos neuf communes forment entre elles et que chacun vit au quotidien. Nombreux sont les habitants de part et d'autre de la Forêt de Sénart qui travaillent ou profitent des équipements des villes voisines de leur commune de résidence.

*Une méthode :* le respect des communes et de la démocratie locale. Seule la concertation permet de construire un projet de long terme même si nous devons parfois appliquer des lois contraignantes, notamment sur l'égalité fiscale, qui rendent ce consensus difficile.

*Un projet :* notre cadre de vie est notre identité. Notre priorité est de le préserver tout en améliorant le quotidien des habitants par des services publics de proxi-

**- Quels projets concrets la nouvelle Communauté d'Agglomération va-t-elle mettre en place ?**

**N.Dupont-Aignan :** Il y a plusieurs projets urgents que nous pourrions faire avancer. Les transports tout d'abord, qui sont aujourd'hui paralysés à cause des embouteillages de Villeneuve-Saint-Georges qui pénalisent les automobilistes depuis trop longtemps. Il faut enfin construire un deuxième pont sur la Seine. Nous nous battons auprès du département de l'Essonne pour que cet engagement soit respecté.

L'environnement ensuite. La Forêt de Sénart est dans un état qui n'est pas acceptable. L'État et l'ONF n'assument pas leurs responsabilités. Ce sont les habitants qui sont pénalisés et je pense que nous allons devoir suppléer cette inaction lamentable.

**« Tous les habitants de l'agglomération disposeront d'un service public égal pour un taux d'imposition égal. »**

Enfin l'emploi. Le développement économique et la création d'emplois doivent être le combat de notre nouveau territoire. Ce sera le chantier de fond que mèneront les élus pour les prochaines années.

**- La nouvelle agglomération va-t-elle coûter moins cher aux contribuables ?**

**N.Dupont-Aignan :** Il n'est plus supportable de faire peser des charges supplémentaires sur les contribuables. Les élus doivent prendre leurs responsabilités.

Nous devons d'abord réussir la fusion de nos collectivités en termes d'organisation et de services afin de réaliser ces économies. Ce chantier avance bien et il faut saluer le travail de l'administration qui, jusqu'à présent, s'est totalement impliquée dans cette restructuration.

La loi impose d'harmoniser les taux d'impôts communautaires sur le nouvel ensemble. Cependant, il est aussi tout à fait normal que les communes de l'ancien Val d'Yerres prennent en charge leur dette contractée pour construire leurs équipements. Les taux d'imposition doivent s'harmoniser au fur et mesure que la dette de l'ex-Val d'Yerres aura été payée par les communes qui l'ont contractée. Parallèlement à ce rem-

C'est pour cette raison que nous avons proposé pour 2016 une solution juste aux contribuables de Draveil, Montgeron et Vigneux à savoir un lissage sur douze années de l'harmonisation fiscale, une compensation intégrale des hausses de taux constatées sur leurs communes qui sont remboursées au centime près des nouvelles sommes prélevées, ainsi qu'un rattrapage des investissements sur leur territoire.

**-Les Communes de l'ex-Val d'Yerres n'avaient-elles pas trop investi ?**

**N.Dupont-Aignan :** Je comprends les interrogations des habitants de l'ex-Sénart Val de Seine car nos deux Communautés d'Agglomération ont suivi un développement très différent.

Cependant on oublie souvent que ces investissements ont été financés avec des aides importantes de l'État, de la Région et du Département qui aujourd'hui n'existent plus. De plus, ces équipements neufs ont permis de diminuer les charges de fonctionnement et d'entretien nécessaires aux bâtiments vétustes.

Force est de constater que ces équipements correspondent aux besoins réels de nos habitants. Il suffit de voir la fréquentation de nos piscines, bibliothèques et salles de spectacles, dans lesquelles nous enregistrons une forte affluence qui au demeurant augmente chaque année.

**« Depuis le 1<sup>er</sup> janvier la fréquentation par les habitants de Vigneux, Montgeron et Draveil des salles de spectacles communautaires a fortement augmenté. »**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la fréquentation par les habitants de Vigneux, Montgeron et Draveil des salles de spectacles communautaires ou des piscines à tarifs privilégiés a fortement augmenté. C'est une bonne nouvelle dont nous pouvons tous nous féliciter car elle montre que les habitants se sont vite identifiés à la nouvelle agglomération.

Aussi, nous allons continuer à uniformiser l'offre et la qualité des services communautaires sur l'ensemble du nouveau territoire, en accord, bien sûr, avec les projets des différentes municipalités.

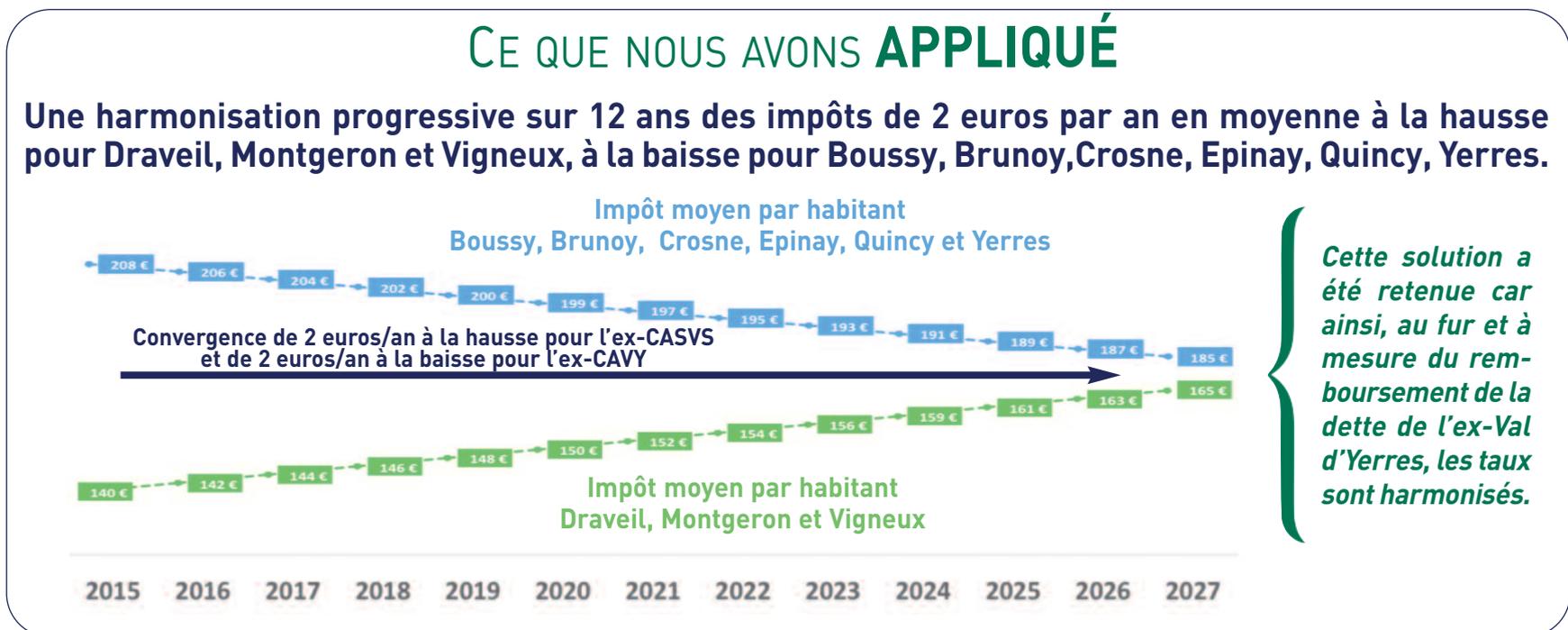
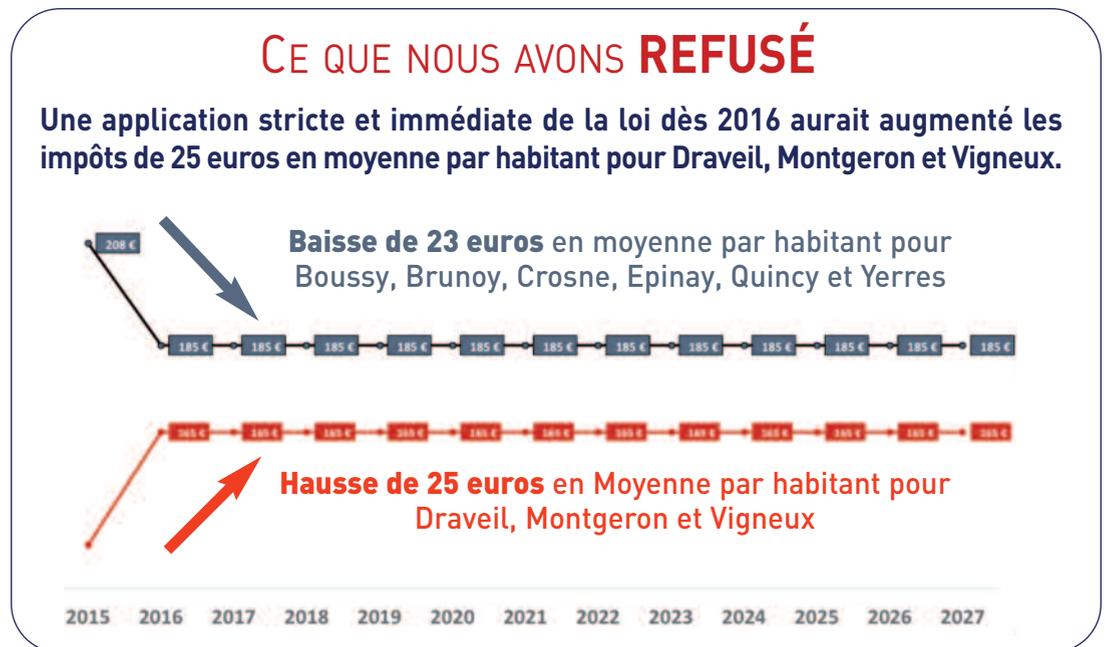
*Nicolas Dupont-Aignan*

# 2016, année totalement neutre pour les communes

En créant de nouvelles Communautés d'Agglomération, la loi prévoit, sans exception possible, l'alignement des taux d'imposition de l'ensemble des habitants. En effet, le principe constitutionnel d'égalité des contribuables devant l'impôt oblige à avoir les mêmes taux d'impôts sur tout le territoire d'une collectivité dans un délai fixé par le législateur à 12 ans maximum.

**Comment unifier la fiscalité de deux territoires tout en tenant compte des différences de dette des deux anciennes agglomérations ?**

Deux options sont prévues par la loi :



## L'accord fiscal pour 2016

Le Conseil communautaire du 11 avril dernier a adopté un compromis budgétaire pour 2016 qui repose sur 3 piliers.

Un accord est intervenu pour l'année 2016. Il met en place un dispositif de compensation du surplus fiscal imposé par la loi aux contribuables de Draveil, Montgeron et Vigneux.

### 1

#### Un reversement intégral des excédents budgétaires

L'intégralité de l'excédent budgétaire constaté fin 2015 pour l'ancienne CASVS est attribué à des projets et des investissements sur les communes de Draveil, Montgeron et Vigneux ainsi qu'à des fonds de concours pour participer à des projets municipaux sur ces communes.

### 2

#### Un rééquilibrage des investissements

La nouvelle agglomération entamera un rééquilibrage des équipements vers les communes de l'ex-CASVS.

Ainsi, le budget 2016 prévoit de consacrer 105 euros d'investissements par habitant dans les communes de Draveil, Montgeron et Vigneux contre 49 euros pour Bussy, Brunoy, Crosne, Epinay, Quincy et Yerres.

### 3

#### Une compensation totale de la hausse de 2 € de la fiscalité pour les communes de Draveil, Montgeron et Vigneux.

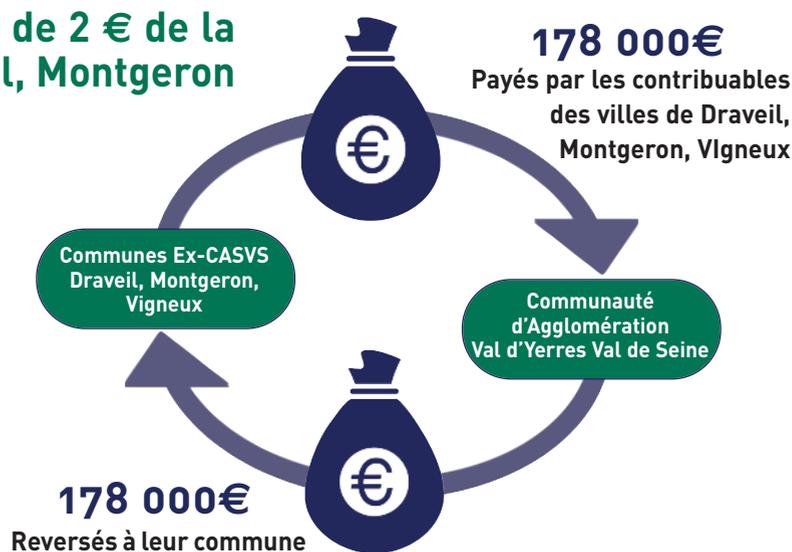
Les 178 000 euros supplémentaires perçus par les contribuables des 3 villes dans le cadre de la première étape du lissage sont restitués à ces communes chaque année.

Les Municipalités pourront baisser leurs impôts communaux à proportion de ce reversement cette année ou l'année prochaine.

Soit : **+64 000€ pour Draveil**

**+60 000€ pour Montgeron**

**+54 000€ pour Vigneux**



## Pourquoi avoir choisi l'harmonisation fiscale sur douze ans ?

### Une solution juste aujourd'hui :

Oui, l'ex-CAVY assume ses propres dettes.

L'ancienne CAVY avait suivi un programme d'investissements important, avec une dette de facto plus élevée (50 millions d'euros pour l'ex-CAVY contre 8 millions pour l'ex-CASVS).

Il est normal que les contribuables de l'ex-CAVY qui bénéficient d'équipements nouveaux ou renouvelés, assument la charge particulière de cette dette. Aussi, chaque année, les contribuables de l'ex-CAVY contribueront davantage que ceux de l'ex-CASVS. Ce surplus, soit 62 millions d'euros sur 12 ans, financera largement le remboursement de dette supplémentaire de 54 millions d'euros.

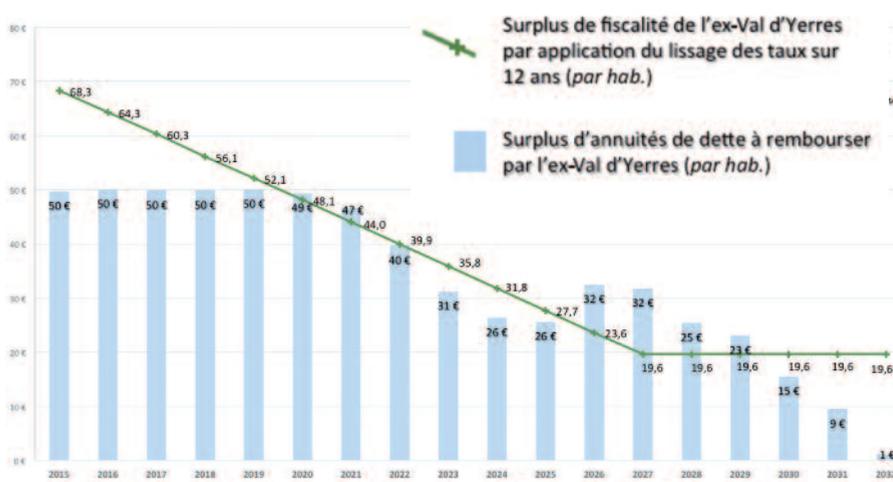
### Une solution juste demain :

Équilibrer les équipements sur l'ex-Val de Seine

S'il n'est pas normal de payer en 2016 des impôts identiques pour des services différents, la participation des contribuables doit s'harmoniser au fur et à mesure que le territoire est équilibré.

Aussi, les investissements de la nouvelle agglomération seront plus importants sur le territoire de l'ex-CASVS même si sur le territoire de l'ex-CAVY des investissements de maintenance et de renouvellement patrimonial sont dès à présent prévus. Au terme du lissage fiscal, nous aurons uniformisé le nombre et la qualité des équipements et des services à la population sur tout le territoire.

### LE VAL D'YERRES COMPENSE SON ECART DE DETTE PAR SON SURPLUS DE FISCALITE



### Le Président



**Nicolas Dupont-Aignan**  
Député-Maire d'Yerres



**François Durovray**  
Président du Conseil départemental de l'Essonne  
1<sup>er</sup> Vice-Président en charge du projet de territoire



**Georges Tron**  
Conseiller départemental  
Maire de Draveil  
2<sup>e</sup> Vice-Président en charge du patrimoine et des travaux



**Bruno Gallier**  
Maire de Brunoy  
3<sup>e</sup> Vice-Président en charge des finances et du contrôle de gestion



**Serge Poinot**  
Maire de Vigneux-sur-Seine  
4<sup>e</sup> Vice-Président en charge de la politique de la ville



**Christine Garnier**  
Maire de Quincy-sous-Sénart  
5<sup>e</sup> Vice-Présidente en charge de l'habitat et de la cohésion sociale



**Romain Colas**  
Député-Maire de Boussy-Saint-Antoine  
6<sup>e</sup> Vice-Président en charge de l'aménagement de l'espace communautaire

## Réduction du nombre de conseillers appelés à siéger

A la suite des élections municipales de 2014, 100 élus siégeaient aux Conseils Communautaires :

- 51 pour la Communauté d'Agglomération Sénart Val de Seine
- 49 pour la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres.

La fusion des deux agglomérations a permis de fixer un accord local qui **diminue le nombre de sièges d'élus à 70** pour assurer la représentativité des neuf communes, y compris les plus petites.

Chaque ville dispose de deux membres au sein de l'exécutif. Il a été convenu que les quatre communes les moins peuplées de l'agglomération (Boussy, Crosne, Epinay et Quincy) soient représentées par 1 Vice-Président et 1 Conseiller délégué et les cinq autres par 2 Vice-Présidents (N. Dupont-Aignan ayant été élu Président, Yerres ne dispose évidemment que d'un seul poste de Vice-Président).

### Répartition par communes :

**Boussy-Saint-Antoine** : 3 sièges

**Brunoy** : 10 sièges

**Crosne** : 4 sièges

**Draveil** : 12 sièges

**Epinay-sous-Sénart** : 5 sièges

**Montgeron** : 10 sièges

**Quincy-sous-Sénart** : 3 sièges

**Vigneux-sur-Seine** : 12 sièges

**Yerres** : 11 sièges.

## Les Conseillers



**Jacky Gérard**  
Maire-Adjoint de Quincy-sous-Sénart  
Conseiller délégué aux nuisances aériennes



**Jacqueline Fargues**  
Maire-Adjoint de Boussy-Saint-Antoine  
Conseillère déléguée à la jeunesse

## Les Conseillers

### Boussy-Saint-Antoine



**Damien Allouch**  
Conseiller départemental  
Maire-Adjoint délégué à la vie culturelle



### Brunoy



**Eric Adam**  
Maire-Adjoint chargé de la jeunesse et de la politique de la ville



**Françoise Balu**  
Maire-Adjoint chargée de la culture, de l'événementiel, de l'action handicap et des mobilités



**Marie-Hélène Euvrard**  
Maire-Adjoint chargée du quartier de la Pyramide, du bénévolat, de la vie associative et de la mobilisation locale



**Jean-Claude Fraval**  
Maire-Adjoint chargé de l'économie, du commerce, des transports et de l'urbanisme



**Lionel Santenac**  
Conseiller municipal délégué chargé de la propreté urbaine



**Clarisse André**  
Conseillère municipale déléguée chargée de la politique en faveur des seniors, de l'action intergénérationnelle et de la mémoire



**Martine Sureau**  
Conseillère départementale  
Conseillère municipale



**André Canas**  
Conseiller municipal



### Crosne



**Jean-Gilles Szyjka**  
Maire-Adjoint chargé de la culture, de la vie associative et du personnel communal



**Christophe Carrère**  
Conseiller municipal



### Draveil



**Richard Privat**  
Maire-Adjoint chargé des travaux, de la sécurité, des fêtes et cérémonies



**Simone Arnaud**  
Maire-Adjoint chargée de l'action sociale, des personnes âgées, de la solidarité, du logement et de la santé



**Sylvie Doncarli**  
Maire-Adjoint chargée de l'urbanisme, de l'aménagement, du cadre de vie et de la politique foncière



**Florence Fernandez de Ruidiaz**  
Maire-Adjoint chargée des ressources humaines



**Saïd Dafi**  
Conseiller municipal délégué aux suivi des quartiers prioritaires et à la gestion de leurs équipements



**Jacqueline Disnard**  
Conseillère municipale



**Amir Hadzic**  
Conseiller municipal



**Faten Hidri**  
Conseillère régionale  
Conseillère municipale



**Guy Maguero**  
Conseiller municipal



**Serge Chevalier**  
Conseiller municipal



### Epinay-sous-Sénart



**Dominique Monge-Mantal**  
Maire-Adjoint chargée de l'environnement, de l'écocitoyenneté, de la gestion urbaine de proximité et du cadre de vie



**Philippe Welsch**  
Maire-Adjoint chargé de la vie économique et commerciale, de l'attractivité du territoire, de l'emploi et de la gestion du personnel communal



**Pascal Michelangeli**  
Conseiller municipal

## Présidents



**Georges Pujals**  
Maire d'Epinay-sous-Sénart  
7<sup>e</sup> Vice-Président en charge du développement économique et de l'emploi



**Michaël Damiati**  
Maire de Crosne  
8<sup>e</sup> Vice-Président en charge de la culture et du sport



**Sylvie Carillon**  
Conseillère régionale  
Maire de Montgeron  
9<sup>e</sup> Vice-Présidente en charge de l'environnement



**Olivier Clodong**  
Conseiller départemental  
Maire-Adjoint de Yerres  
10<sup>e</sup> Vice-Président en charge du spectacle vivant et du tourisme



**Valérie Ragot**  
Maire-Adjoint de Brunoy  
11<sup>e</sup> Vice-Présidente en charge des transports



**François Levasseur**  
Maire-Adjoint de Draveil  
12<sup>e</sup> Vice-Président en charge des réseaux, de la fibre optique et du chauffage urbain



**Patrick Dubois**  
Maire-Adjoint de Vigneux-sur-Seine  
13<sup>e</sup> Vice-Président en charge de l'administration générale

## Conseillers délégués



**Patrick Bernard**  
Maire-Adjoint de Epinay-sous-Sénart  
Président en charge de la gestion des forêts



**Annie Fontgarnand**  
Maire-Adjoint de Crosne  
Conseillère déléguée à l'eau potable

## Communautaires



**Christian Ferrier**  
Maire-Adjoint chargé de la sécurité, des déplacements et de l'environnement



**Franck Leroy**  
Maire-Adjoint chargé de la culture, du patrimoine, de la vie associative et des jumelages



**Muriel Moisson**  
Maire-Adjoint chargée des affaires sociales



**Françoise Nicolas**  
Maire-Adjoint chargée de l'enfance et de l'éducation



**Valérie Dollfus**  
Conseillère municipale déléguée au budget



**Pierre-Marie Guenier**  
Conseiller municipal



**Christophe Joseph**  
Conseiller municipal



**Aude Bristot**  
Conseillère municipale



### Quincy-sous-Sénart



**Marc Nusbaum**  
Maire-Adjoint chargé des sports

## Réduction de 20% de l'enveloppe des indemnités des élus

Le 9 mars 2016, le premier Conseil Communautaire de l'agglomération Val d'Yerres Val de Seine a procédé, à bulletins secrets, à l'élection du Président, de treize Vice-Présidents et de quatre Conseillers délégués.

Face aux exigences de baisse des dépenses publiques et dans un souci d'exemplarité, les élus du Val d'Yerres Val de Seine ont fait le choix de réduire les enveloppes indemnitaires des deux anciennes Communautés d'Agglomération.

**La somme réellement versée aux élus de l'exécutif sera inférieure de 20% à celle versée jusqu'alors dans les deux collectivités.**



### Vigneux-sur-Seine



**Monique Baillot**  
Maire-Adjoint chargée de la petite enfance, des espaces verts et des relations internationales



**Joël Gruere**  
Maire-Adjoint chargé des sports



**Mathilde Ktourza**  
Maire-Adjoint chargée de l'économie locale et de l'urbanisme



**Monique Laguionie**  
Maire-Adjoint chargé des finances et de la prospective budgétaire



**Pascal Lu**  
Maire-Adjoint chargé de la santé



**Nicole Poinot**  
Conseillère départementale - Maire-Adjoint chargée des quartiers des Fleurs : Lac / Port premier / Clos de la Régale et des événements festifs



**Daniel Villatte**  
Maire-Adjoint chargé de la culture



**Bachir Chekini**  
Conseiller municipal



**Didier Hoeltgen**  
Conseiller municipal



**Joëlle Surat**  
Conseillère municipale



### Yerres



**Gaëlle Bougerol**  
Maire-Adjoint chargée des affaires scolaires et du personnel communal



**Nicole Lamoth**  
Maire-Adjoint chargée des affaires sociales, du logement, du handicap et des affaires générales



**Gilles Carbonnet**  
Maire-Adjoint chargé des Sports



**Gérard Bouthier**  
Maire-Adjoint chargé des travaux et de la flotte automobile



**Catherine Degrave**  
Conseillère municipale déléguée à l'Environnement



**Paule Fontanieu**  
Conseillère municipale déléguée à l'Emploi, à la Formation professionnelle, au commerce et à l'artisanat



**Jean-Claude Le Roux**  
Conseiller municipal délégué aux Transports et aux Anciens Combattants



**Michel Rousseau**  
Conseiller municipal délégué à la Vie sportive

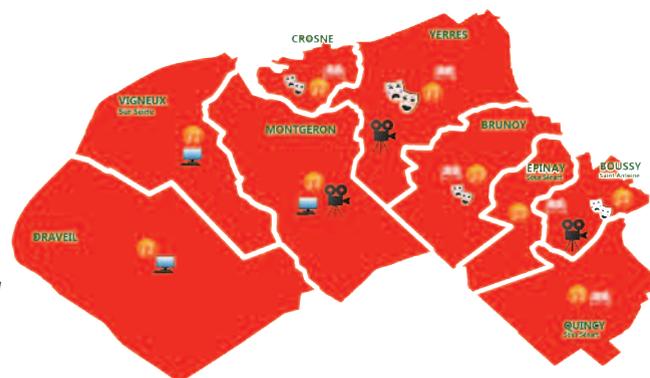


**Jérôme Rittling**  
Conseiller municipal



## La culture

*Se divertir, se cultiver, exercer l'art de son choix ; la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine apporte à chacun de nouvelles possibilités. Au fil du temps les 9 communes se mettront d'accord sur une harmonisation des tarifs et des prestations.*



### LE VAL D'YERRES



#### 2 Cinémas

**Tarif unique pour les habitants du Val d'Yerres Val de Seine à 6 €**, sur simple présentation d'une pièce d'identité ou d'un justificatif de domicile.

**Le Buxy** : Centre Commercial Val d'Yerres 2, à Boussy-Saint-Antoine  
5 salles ouvertes tous les jours - 145 séances par semaine - films en 1<sup>ère</sup> exclusivité et films d'Art et Essai - Avant-premières organisées régulièrement en présence d'acteurs et / ou de réalisateurs.

**Le Paradiso** : 2 Rue Marc Sangnier, à Yerres  
1 salle ouverte tous les jours sauf le mardi - 21 séances par semaine.



#### 8 sites pour un conservatoire

Le conservatoire est unifié sur les communes et dispose de 5 sites dédiés à la musique et 3 à la danse.

Dans des équipements entièrement rénovés, initiation ou pratique de l'art de son choix : musique à Boussy-Saint-Antoine, Brunoy, Epinay-sous-Sénart, Quincy-sous-Sénart et Yerres ; danse à Boussy-Saint-Antoine, Brunoy et Yerres.



#### 4 Salles de spectacles

**Les habitants des neuf communes du Val d'Yerres Val de Seine peuvent d'ores et déjà bénéficier de réductions importantes sur les billets ainsi que des formules d'abonnements à chaque début de saison.**

**La Ferme à Boussy-Saint-Antoine - Le Théâtre de la Vallée de l'Yerres à Brunoy - La salle René Fallet à Crosne - Le CEC à Yerres :**

La programmation propose plus d'une centaine de spectacles par saison : têtes d'affiches, théâtre, danse, concerts, humour, spectacles pour enfants et spectacles intimistes.



#### 8 Bibliothèques et Médiathèque

**Adhésion gratuite pour tous.**

Six bibliothèques, une bibliothèque annexe et une médiathèque offrent leurs services aux habitants.

Une carte d'adhésion unique permet d'emprunter livres, CD ou DVD dans l'ensemble des sites.

Des espaces internet sont à disposition et de nombreuses animations sont organisées régulièrement.



### SÉNART VAL DE SEINE



#### 1 Cinéma

**Tarifs : 6,80 € - carte abonnement 10 places : 47 €**

**Un cinéma intercommunal « Le Cyrano »**  
Situé avenue de la République à Montgeron :

Avec une salle à la pointe de la technologie. Classé Art et Essai, il privilégie le cinéma d'auteur, les jeunes réalisateurs et le documentaire. Lieu de rencontres et d'échanges, des soirées spéciales y sont régulièrement organisées.



#### 3 conservatoires

Un conservatoire dans chacune des villes et des enseignements variés.

A Draveil : enfants, adolescents et adultes s'adonnent à la danse, l'expression théâtrale ou la musique.

A Montgeron : petits et grands pratiquent librement une activité d'ensemble et suivent des cours de danse, de théâtre et de musique.

A Vigneux-sur-Seine : danse, théâtre, musique et pratiques collectives sont privilégiés.



#### 3 Espaces Publics Numériques

**Adhésion unique de 5 €**

Trois structures créées pour faciliter la découverte, la création et l'échange autour d'initiations et d'accompagnements informatiques :

**L'Explor@teur** : 122 boulevard du Général de Gaulle à Draveil

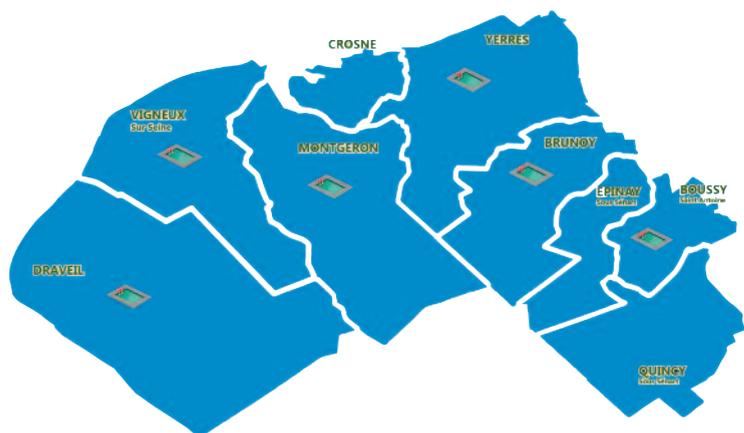
**Planète** : Le Carré d'art, 2 rue des Bois à Montgeron

**D'Clic** : 28 avenue de la Concorde à Vigneux-sur-Seine

Ouvertes à tous les niveaux et tous les âges, elles proposent des plages de consultations libres, de nombreuses activités et invitent à explorer la grande diversité de la culture numérique.



# Les piscines



Natation, sports aquatiques, plongée, remise en forme, détente, relaxation ou simplement plaisirs de l'eau en famille, l'agglomération Val d'Yerres Val de Seine vous propose sept équipements communautaires de qualité à tarifs privilégiés.

## LE VAL D'YERRES

Trois piscines équitablement réparties sur le territoire. Celles de Boussy et Yerres sont gérées en délégation de service public par la société Vert Marine, celle de Brunoy est gérée en régie directe.

Une piscine est ouverte en nocturne jusqu'à 22h cinq soirs par semaine et des horaires spéciaux sont aménagés pendant les vacances.

### Piscine des Sénarts à Boussy-Saint-Antoine

- Bassin inox de 25 x 15 m
- Fosse de plongée inox de 75 m<sup>2</sup>
- Bassin ludique et patageoire carrelés

### Piscine Pierre de Coubertin à Yerres Val de Forme

- Bassin de natation de 25 x 15 m
- Bassin balnéo-ludique et patageoire
- Espace forme très complet avec plateau cardio-training, musculation, cours de fitness
- Espace bien-être équipé de deux saunas, d'un hammam et d'un jacuzzi

### Piscine de Brunoy

- Bassin sportif de 25 m avec toit ouvrant
- Bassin ludique et patageoire
- Saunas
- Toit ouvrant et espace détente en plein air

Tarifs pour les 3 piscines :

Enfants : 2,45 € / Adultes : 3,80 €

Carte 10 entrées : 20,30 € / 31,60 €

Autres prestations : [www.vert-marine.com](http://www.vert-marine.com)

Ou [www.levaldyerres.fr](http://www.levaldyerres.fr)

## SÉNART VAL DE SEINE

Une piscine dans chaque commune ainsi qu'un centre aquatique « Aqua Sénart » à Draveil, géré par l'UCPA en délégation de service public.

Avec des horaires spéciaux pendant les vacances, chacun peut savourer les plaisirs de l'eau.

### Piscine Caneton à Draveil

- Leçons de natation

Tarifs - de 18 ans : 1,10 € / Adultes : 2,15 €

Carnet 10 entrées : 7,65 € / 15,25 €

### Piscine de Montgeron

- Bassin sportif
- Ecole de natation à partir de 5 ans
- Initiation, perfectionnement et compétitions
- Gym aquatique
- Aquaphobie

Tarifs enfants : 1,40 € / Adultes : 2,35 €

Carnet de 10 entrées : 10,50 € / 18,50 €

### Piscine Les Vagues de la Concorde à Vigneux-sur-Seine

- Leçons de natation
- Activités associatives : bébés nageurs, école de natation, aquagym seniors, plongée

Tarifs : 1,80 €

Gratuit pour les enfants de - de 5 ans

Carnet 10 entrées : 15 € / 30 entrées : 45 €

### Aqua Sénart - Centre aquatique à Draveil

- Espace aquatique
- Espaces forme et bien-être
- Stages de natation et autres activités

Tarifs privilégiés aux habitants de l'agglomération  
+ de renseignements sur : [www.aquasenart.fr](http://www.aquasenart.fr)



Piscine Pierre de Coubertin à Yerres



Piscine des Sénarts à Boussy-Saint-Antoine



## Les transports

*Situés tous deux en zone Optile (qui ne bénéficie pas des financements importants de la zone RATP voisine), les territoires des anciennes agglomérations de Sénart Val de Seine et du Val d'Yerres font face à des problématiques de transports en commun identiques.*

Nos territoires partagent d'ores et déjà, au sein du bassin de vie qu'ils forment ensemble, plusieurs lignes de bus et 2 opérateurs, la STRAV et KEOLIS. Les deux collectivités ont logiquement engagé depuis leur création de semblables politiques volontaristes d'amélioration de l'offre locale

en transports en commun – financement des lignes et des matériels en vertu de contrats partenariaux signés avec les transporteurs locaux et l'autorité organisatrice régionale, le Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF). C'est dans ce cadre que plusieurs nouvelles

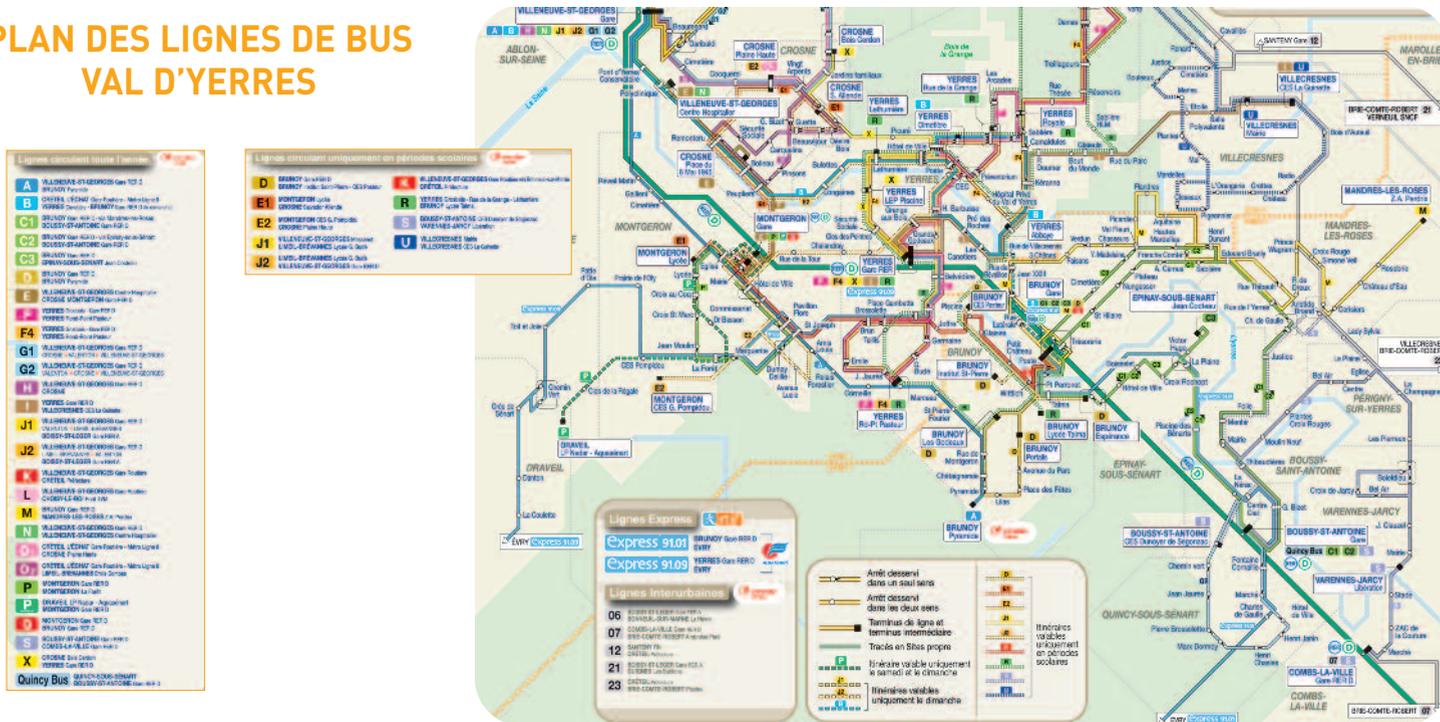
améliorations interviendront sur quelques lignes communes du Val d'Yerres Val de Seine, à compter du 2 mai 2016. Une prochaine édition du Magazine vous proposera un point complet sur les perspectives des transports dans notre nouvelle Agglo.

**Plus de bus, plus souvent, plus longtemps et plus confortables : état des lieux des plans transports dans le Val d'Yerres Val de Seine**

### VAL D'YERRES

Depuis 2003, un plan contractuel, déployé en quatre phases successives et soutenu par des subventions du Département et de la Région, a mobilisé un financement annuel important - lequel s'élève à près d'un million d'euros par an depuis 2012 - en vue d'étendre les amplitudes et les fréquences, créer de nouveaux arrêts, offrir un service le week-end, financer de nouveaux véhicules, moderniser les équipements, etc.

### PLAN DES LIGNES DE BUS VAL D'YERRES



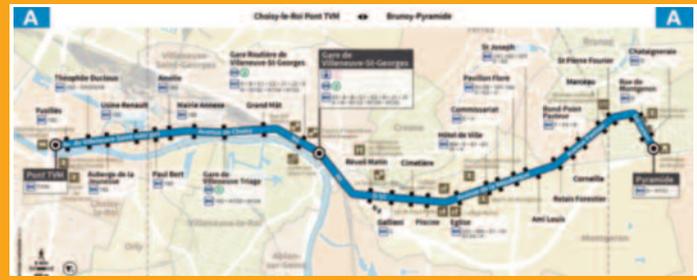
## Le 2 mai, les lignes A, E, P et V se renforcent

- Service le week-end.
- Augmentation du nombre de courses en heures creuses la semaine.
- Nouveaux arrêts.
- Itinéraires modifiés pour les rendre plus pratiques,...

De nombreuses améliorations entrent en vigueur sur ces lignes qui, collectivement, concernent Brunoy, Crosne, Montgeron, Vigneux-sur-Seine et Yerres.

- Ainsi, **la nouvelle ligne E**, qui résulte des anciennes lignes E (Villeneuve-Saint-Georges Centre Hospitalier – Crosne Boileau – Gare de Montgeron) et Q (Gare de Montgeron – Yerres Gambetta – Gare de Brunoy), desservira systématiquement la gare de Montgeron et l'hôpital de Villeneuve-Saint-Georges et permettra aussi un accès direct à l'Hôpital de Villeneuve-Saint-Georges depuis la Gare de Brunoy, les secteurs Gambetta-Brossolette à Yerres et l'avenue de la République à Montgeron.

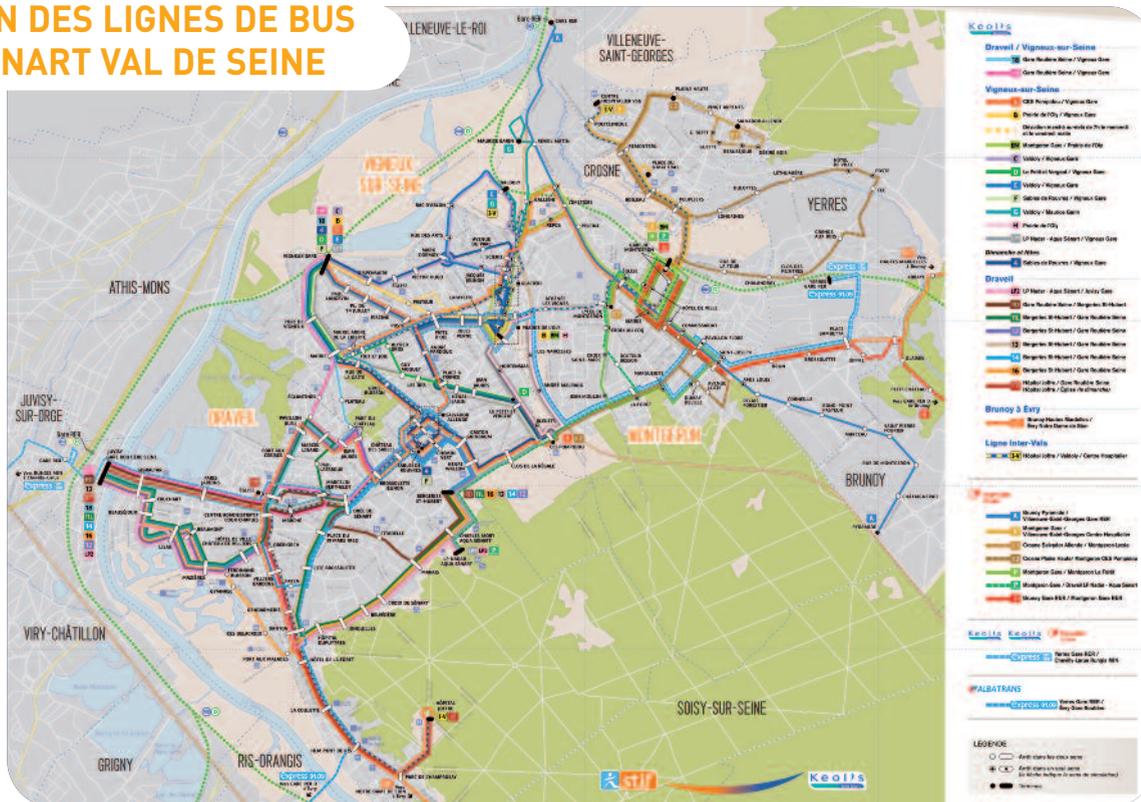
Retrouvez le détail de ces changements sur les sites internet de l'Agglo :  
[\(http://www.levallayverres.fr/](http://www.levallayverres.fr/)  
<http://www.casvs.org/>  
 et de la STRAV :  
<http://www.transdev-idf.com/reseau-bus-strav>).



## SÉNART VAL DE SEINE

Depuis 2002, 670 000 euros annuels sont mobilisés pour l'amélioration des transports locaux : extension des amplitudes et fréquences des horaires, création d'arrêts, création de services le week-end.

### PLAN DES LIGNES DE BUS SÉNART VAL DE SEINE



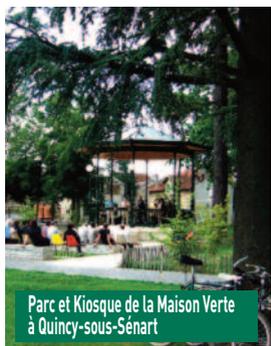
## Environnement



Passerelle sur l'Yerres



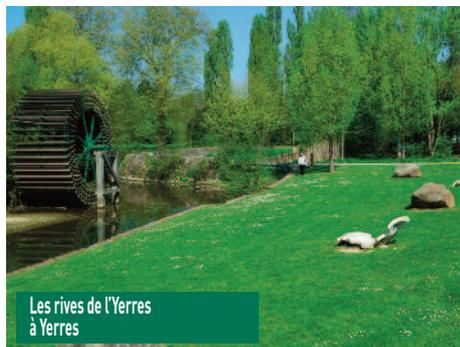
Jeux d'enfants au Parc du Moulin à Crosne



Parc et Kiosque de la Maison Verte à Quincy-sous-Sénart



Maison de l'environnement à Montgeron



Les rives de l'Yerres à Yerres



La Maison Verte à Quincy-sous-Sénart



L'île Panchout à Yerres

### LE VAL D'YERRES

Réalisation du « **Fil Vert** », aménagement des berges de l'Yerres sur 22 km à travers les 6 communes, avec la création de 25 passerelles, 7 aires de jeux pour les enfants et deux parcs paysagers à ses extrémités, Quincy-sous-Sénart et Crosne.

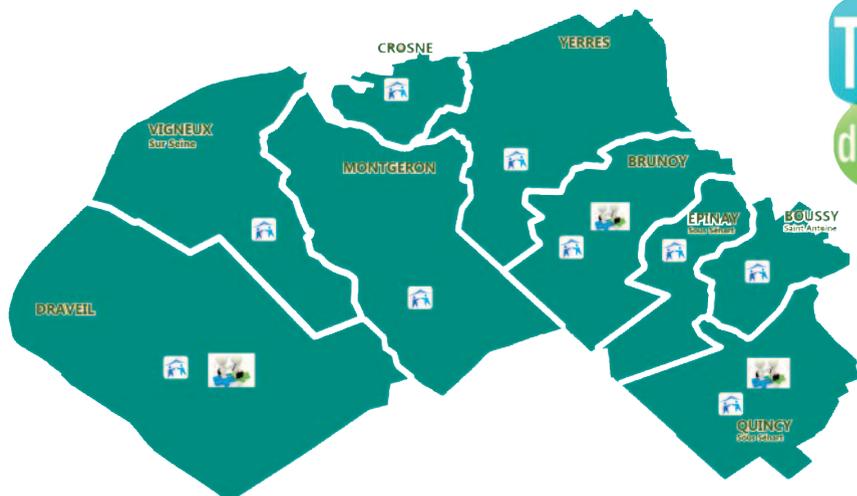
Depuis 2008 ce sont 13,6 millions d'euros qui ont été investis en collaboration avec le SyAGE.



### SÉNART VAL DE SEINE

Investissement dans l'étude et l'accompagnement des porteurs de projets pour la **restauration des berges de la Seine** à Draveil et Vigneux-sur-Seine.

Création d'une **Maison de l'environnement** à Montgeron pour l'information et l'éducation à la protection de l'environnement. Accueil de nombreux scolaires.



# Emploi et cohésion sociale Développement économique et tourisme

*Chefs d'entreprise, créateurs d'entreprise, demandeurs d'emploi, la nouvelle agglomération Val d'Yerres Val de Seine multiplie vos possibilités de réussite.*

## LE VAL D'YERRES

### Emploi et cohésion sociale



3 antennes « Val d'Yerres Emploi » et 3 antennes de la Mission locale dans les mêmes locaux, sont réparties sur le territoire à Brunoy, Epinay-sous-Sénart et Yerres.

Val d'Yerres Emploi aide les demandeurs d'emploi de plus de 26 ans dans leur recherche et leur apporte un suivi personnalisé et des formations adaptées à leurs besoins.

La Mission locale s'adresse aux jeunes de moins de 26 ans éloignés de l'emploi et souvent sans formation.

### Développement économique et tourisme



1 pépinière et 1 hôtel d'entreprises qui, à ce jour fonctionnent presque au maximum de leurs capacités, permettent aux communes du Val d'Yerres de favoriser l'implantation de jeunes créateurs.

1 club d'entreprises, soutenu par l'agglomération, contribue à l'animation du tissu local par des réunions thématiques, des rencontres et des actions événementielles.

1 bourse aux locaux, récemment créée, facilitera les recherches des entrepreneurs.

1 Office de Tourisme intercommunal permet de valoriser l'environnement et le patrimoine des six communes.



## SÉNART VAL DE SEINE

### Emploi et cohésion sociale



3 Antennes de l'emploi destinées aux demandeurs d'emploi de plus de 26 ans et 3 Missions locales accueillant les moins de 26 ans permettent d'apporter une aide et un soutien aux quelques 3 000 demandeurs d'emploi inscrits dans les structures.



1 à 2 fois par an, la manifestation « Les rendez-vous de l'emploi », a pour objectif de faire se rencontrer des entreprises locales et les demandeurs d'emploi. Cette manifestation a pour particularité de se dérouler au cœur d'un quartier différent à chaque fois.

### Développement économique



1 guichet unique à destination des entreprises du territoire offre aux acteurs économiques des réponses à toute interrogation liée à leur activité.

Des ateliers « Aide à la création d'entreprise » animés en partenariat avec l'Agence pour l'Economie en Essonne orientent et informent les porteurs de projets qui peuvent ensuite être accompagnés dans leurs démarches.

1 bourse aux locaux contribue à la promotion du tissu économique local.

## La fibre optique



### LE VAL D'YERRES

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, plus de 50% des logements des six communes sont couverts. La fin des travaux est prévue pour 2019.

La ténacité des élus a abouti à la signature d'un contrat de déploiement de la fibre optique sur le territoire avec l'opérateur Orange, faisant ainsi du Val d'Yerres le premier territoire essonnien à bénéficier de cette nouvelle technologie, indispensable au bon fonctionnement des entreprises et à la vie courante.



### SÉNART VAL DE SEINE

A l'initiative de chaque commune, un contrat de déploiement de la fibre optique a été signé avec SFR (aujourd'hui Numericable-SFR).

La mobilisation des élus a permis un accord visant à accélérer le déploiement sur les trois communes du Val de Seine. Les travaux sont en cours et une éligibilité significative sera possible avant la fin de l'année 2016.

## La gestion des déchets



### SÉNART VAL DE SEINE

Sur les communes de Draveil, Montgeron et Vigneux c'est le SIREDOM (Syndicat Intercommunal pour la Revalorisation et l'Élimination de Déchets et des Ordures Ménagères) qui gère le traitement des déchets. En revanche la collecte est assurée par la Société NICOLLIN sur Vigneux et Montgeron, laquelle ayant pour sous-traitant VEOLIA sur Draveil.

### Des difficultés résolues

En raison de la modification des rythmes de collecte, une adaptation des bacs s'est avérée nécessaire.



L'ex-Sénart Val de Seine a choisi d'acheter les bacs à la société Plastic Omnium, permettant l'échelonnement de la dépense d'investissement sur plusieurs années, au lieu de les louer.

Après de nombreux retards de livraison des bacs, dus à quelques sous-capacités et une grève du personnel en charge de l'enlèvement des ordures ménagères sur la ville de Draveil, la situation s'améliore.

La nouvelle Communauté d'Agglomération a également négocié une amélioration à coûts constants de la collecte de certains équipements et zones d'habitations qui étaient mal desservis.

Des discussions sont actuellement en cours avec la ville de Draveil pour améliorer le dispositif de collecte. Deux scénarii alternatifs sont envisagés : augmentation des fréquences de collecte et ajustement en termes de dotations de bacs.

### LE VAL D'YERRES

Pour le Val d'Yerres, la collecte et le traitement des déchets sont assurés par le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Vallée de l'Yerres et des Sénarts).

Les services de l'agglomération veillent régulièrement au respect de la qualité des prestations.

### Nouveaux rythmes de ramassage

Lancé fin 2015 et entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016, le nouveau dispositif de collecte des déchets cherche à réaliser des économies significatives. La collecte y compris des zones pavillonnaires s'organise désormais de la façon suivante :

- **Ramassage des ordures ménagères** : 1 fois par semaine
- **Ramassage des emballages, cartons, plastiques...** : tous les 15 jours
- **Ramassage des déchets végétaux** : tous les mois de l'année à l'exception des mois de janvier et février ; une collecte spéciale « sapins » étant organisée en janvier.
- **Le ramassage des encombrants** a lieu deux fois dans l'année à date fixe, en complément du dispositif de réservation sur appel.



## UN BON ACCORD POUR LE BUDGET 2016 DE LA NOUVELLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Préparer le budget d'une collectivité est une mission lourde de responsabilité. Elle l'est doublement lorsque les contraintes budgétaires imposées par les baisses drastiques de dotations de l'Etat se conjuguent aux défis posés par la fusion de nos deux anciennes Communautés d'Agglomération.

Compte tenu des incertitudes quant aux dotations budgétaires de l'Etat, mais aussi du travail en cours sur les économies à réaliser dans le cadre de la fusion, un accord financier a été conclu pour 2016. Celui-ci assure une totale neutralité fiscale pour les communes.

Les élus de la majorité se sont engagés à mettre en place des solutions qui protègent les habitants de toute hausse brutale de la fiscalité communautaire comme le prévoyait la loi et ont préféré harmoniser progressivement les taux d'impôts.

Il aurait été injuste d'augmenter bru-

talement les taux de Draveil, Montgeron et Vigneux et les élus de l'ex-Val d'Yerres ont toujours convenu que le solde de dette lié aux équipements construits et rénovés sur leur propre territoire devait être totalement assumé par les contribuables du Val d'Yerres.

Aussi, le choix d'un lissage des taux d'imposition sur les 12 prochaines années permet que le surplus de recettes perçu sur les communes de l'ex-Val d'Yerres finance le remboursement de la dette, tout en augmentant progressivement la fiscalité de l'ex-Val de Seine, au fur et à mesure que les investissements s'équilibreront entre nos territoires.

Au terme des douze années, les contribuables de l'ex-Val d'Yerres auront remboursé l'intégralité de leur dette et les habitants de l'ex-Val de Seine auront bénéficié d'investissements importants.

L'accord prévoit également de réattribuer de façon pérenne à Draveil, Montgeron et Vigneux la totalité du produit fiscal supplémentaire perçu cette année au titre du lissage. Ainsi, une attribution de compensation de 178 000 euros sera versée à Draveil, Montgeron et Vigneux.

Enfin, l'accord attribue l'excédent budgétaire constaté en 2015 sur l'ex-Val de Seine à des projets sur ce territoire, tout en augmentant sensiblement les investissements de la nouvelle Communauté d'Agglomération sur les trois communes.

Notre objectif est clair : trouver des solutions justes aujourd'hui qui permettent de construire demain une collectivité unie, dotée d'un projet de territoire ambitieux qui corresponde à notre bassin de vie et soit soucieux des deniers publics.

**Bruno Gallier Maire de Brunoy - 3<sup>e</sup> Vice-Président en charge des finances et du contrôle de gestion**

## LA GAUCHE RASSEMBLÉE POUR UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT

Afin de proposer une alternative portant un véritable projet de territoire fondé sur les besoins des populations, nous, citoyens, élus de forces progressistes, de gauche, engagés et militants divers, avons choisi de constituer un groupe au sein du Conseil Communautaire.

Nous voulons contribuer à la réussite et à la conduite d'une véritable ambition pour notre territoire du Val d'Yerres Val de Seine.

Loin des ambitions personnelles animant déjà la direction de cette agglomération et loin des intérêts particuliers, nous défendons la cohérence d'un véritable projet de territoire partagé par tous, avec et au service des habitants et des usagers.

Il revient à tous les élus de l'assemblée communautaire, plutôt qu'au seul bureau communautaire formé autour des 9 Maires, de prendre les décisions pour notre territoire désormais réuni dans un destin commun autour des questions notamment du logement, de l'emploi, des transports, de la culture, des services publics (exemple : gestion et distribution de l'eau, ramassage des

ordures ménagères, propreté...) et de notre patrimoine naturel (rivières, forêts, prairies).

Pour nous, des réponses urgentes s'imposent :

➤ Trouver un équilibre financier face à nos disparités de compétences et des territoires :

- Expliquer à nos concitoyens les conséquences financières de cette fusion et le contenu de l'accord budgétaire devant se mettre en place ;

- Rechercher l'harmonisation et la mutualisation des compétences pour un même niveau de service entre les villes.

➤ Lutter contre la hausse de la fiscalité :

- Aménager le territoire en garantissant l'équilibre budgétaire au sein de chaque commune.

➤ Changer les orientations de notre nouveau territoire en lien avec les autres agglomérations limitrophes pour un développement économique et social cohérent :

- Solidaires et équitables pour tous nos habitants ;

- Durable et respectueux des équilibres

environnementaux, de l'espace et du cadre de vie ;

- Intégrant une relance de la dynamique francilienne.

➤ Associer les habitants aux grandes décisions à construire :

- Inscrire pleinement et démocratiquement l'échelon intercommunal dans la relation aux citoyens ;

- Mettre en oeuvre la consultation des habitants sur le futur projet de territoire et les grands choix en termes d'aménagements et d'équipements.

Dans cette perspective de construction et d'intelligence collective, nous demandons la création d'un Conseil de développement issu de la société civile, réunissant acteurs associatifs, économiques, sociaux, culturels et institutionnels de notre territoire pour les porter activement la réflexion sur l'avenir et le développement de ce dernier.

Disponibles, nous viendrons vers vous afin de recueillir vos attentes et nous permettre de construire ensemble un avenir commun.

**Contact : gauchevyvs@gmail.com**

SAISON  
CULTURELLE  
VAL D'YERRES VAL DE SEINE

2016  
2017

Design : (K&S STUDIOS) www.kstudios.fr

01 69 02 34 35  
WWW.THEATRES-YERRES.FR